



Communiqué aux médias du 12 décembre 2017

Dépôt de l'initiative « pour des prix équitables »

Le peuple pourra s'opposer à l'îlot de cherté

L'initiative populaire fédérale «Stop à l'îlot de cherté – pour des prix équitables (initiative pour des prix équitables)» a été déposée le 12 décembre 2017 munie de 107'908 signatures. Cette initiative populaire permettra d'introduire des mesures légales efficaces afin de combattre les prix trop élevés en Suisse.

De nombreux articles importés comme les outils, les appareils, les machines et les vêtements coûtent nettement plus cher en Suisse qu'à l'étranger. Ces différences de prix ne sont dues que de manière limitée au niveau élevé des salaires, aux coûts d'infrastructures ou aux loyers suisses. Ce sont les fournisseurs étrangers qui profitent de leur pouvoir de marché. Ils maintiennent les prix à un niveau artificiellement élevé en Suisse et exploitent le pouvoir d'achat des consommateurs de manière ciblée en les empêchant de s'approvisionner en dehors du canal officiel.

Des mesures contre les suppléments de prix suisses abusifs ont échoué plusieurs fois au Parlement. La Commission de l'économie du Conseil des États vient de décider de reporter le traitement de l'initiative parlementaire «Prix à l'importation surfaits. Supprimer l'obligation de s'approvisionner en Suisse» (14.449) de l'ancien conseiller aux États Hans Altherr (PLR AR). Cette intervention parlementaire va dans la même direction que l'initiative pour des prix équitables, mais elle va moins loin.

Les adversaires de l'initiative pour des prix équitables exigent la suppression de restrictions étatiques à l'importation qui ont déjà été largement éliminées, à l'exception de celles qui s'appliquent aux produits agricoles. Les restrictions d'ordre privé aux achats et aux importations pèsent davantage dans la balance. Elles résultent en particulier d'actions unilatérales de fabricants qui dominent le marché. Pour rendre possible l'approvisionnement à l'étranger, c'est moins les entraves techniques au commerce qu'il faut réduire que les obstacles privés contre lesquels il faut lutter. C'est le seul moyen de contourner l'importateur officiel qui majore ses prix pour le marché suisse.

Les PME suisses sont exposées à la concurrence internationale. Elles doivent pouvoir se battre à armes égales, comme leurs concurrentes qui produisent à l'étranger. Les consommateurs doivent souvent payer, eux aussi, des prix surfaits injustifiés lorsque, par exemple, ils achètent des cosmétiques en Suisse ou lorsqu'ils commandent des produits en ligne (lutte contre le «géoblocage»). Les PME et les consommateurs doivent pouvoir acheter sans discrimination des marchandises à l'étranger. Les prix à l'importation surfaits doivent disparaître pour accroître la compétitivité des entreprises suisses et le pouvoir d'achat des consommatrices et des consommateurs. L'initiative pour les prix équitables s'attaque à la racine de cette problématique.

La récolte des signatures a été lancée le 20 septembre 2016. Le 12 décembre 2017, 107'908 signatures authentifiées ont été déposées auprès de la Chancellerie fédérale.

Vous trouverez le texte de l'initiative, les noms des membres du comité d'initiative ainsi que ceux des membres des associations sous: www.prix-equitables.ch

Si vous avez des questions à poser, veuillez vous adresser à:

- Prisca Birrer-Heimo, co-présidente, présidente de la Fondation pour la protection des consommateurs (prisca.birrer-heimo@parl.ch, 079 741 21 59)
- Casimir Platzer, co-président, président de GastroSuisse (casimir.platzer@gastrosuisse.ch, 079 675 42 20)
- Oliver Müller, co-président, directeur de Swissmechanic (o.mueller@swissmechanic.ch, 079 430 66 07)